

## FICHE SIGNALÉTIQUE

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

**Identificateur du produit** : **ADDITIF POUR CARBURANT DIESEL**

**Usage du produit** : Additif pour carburant diesel.

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : M7132C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**

**Radiator Specialty Co., of Canada**

1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information**

: (905) 625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: 613-996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification SIMDUT:  
Catégorie B3 (Liquides combustibles);  
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);  
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15. Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Liquide foncé ambré. Odeur de pétrole.  
Attention! Liquide et vapeur combustible. Nocif en cas d'inhalation. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une irritation cutanée. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

Ce produit contient des polluants marins.

**EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :****Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

**Inhalation** : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

**Peau** : Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Risque de causer rougeurs et démangeaisons ou une sensation de brûlure. Le produit risque d'être absorbé.

**Yeux** : Peut causer une légère irritation de l'oeil. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure.

**Ingestion** : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation. La matière présente un danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. La surexposition à répétition à la naphthaline peut causer la destruction des cellules sanguines avec anémie, fièvre, jaunisse et lésions pour les reins et le foie.

**Statut de cancérogène**

- : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants**

- : Peut causer des malformations congénitales. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

- : Ce produit contient des polluants marins. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
solvant Stoddard	8052-41-3	60,00 – 100,00
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	3,00 – 7,00
xylène	1330-20-7	1,00 – 5,00
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	1,00 – 5,00
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	1,00 – 5,00
Naphtalène	91-20-3	0,10 – 0,50
triméthylbenzène	25551-13-7	0,10 – 0,50

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

**Inhalation**

- : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

- : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

- : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.

**Ingestion**

- : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**Notes au médecin**

- : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Liquide et vapeur combustible. S'enflamme si exposé à la chaleur, aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les secteurs les plus bas. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

**Propriétés comburantes**

- : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. N'est pas sensé être sensible aux impacts.

**Moyen d'extinction approprié**

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; Oxydes d'azote (NOx); oxydes de soufre; Aldéhydes; Hydrocarbures; Autres composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infiltre dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

**Nettoyage des déversements**

: Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites**

: N'utiliser pas de matières combustibles, comme la sciure, comme la matière absorbante.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Limites d'exposition

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m³)	P/D
Triméthyl-1,3,5 benzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m³)	P/D
1,2,4-triméthylbenzène	25 ppm (isomères mélangés)	P/D	25 ppm (isomères de triméthylbenzène) (limite finale)	P/D
Solvant naphta (pétrole)	P/D	P/D	500 ppm (2000 mg/m³) (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Naphtalène	10 ppm (peau)	P/D	10 ppm (50 mg/m³)	P/D
triméthylbenzène	25 ppm	P/D	25 ppm (limite finale)	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage**

: Lunettes de sécurité avec les écrans latéraux ou lunettes à coques antiéclaboussures.

**Autre équipement de protection**

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

: Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Liquide.	<b>Apparence</b>	: rouge; Clair
<b>Odeur</b>	: Odeur de pétrole.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D		
<b>Point d'ébullition</b>	: > 149°C	<b>Densité relative</b>	: 0,86
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Solubilité dans l'eau</b>	: légèrement soluble
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)</b>	: P/D
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: 60°C	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Coupelle fermée, Tag	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: P/D	<b>Retour de flamme observé</b>	: S/O
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: S/O	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Pression absolue du contenant</b>	: S/O		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts; Acides.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

- Organes cibles** : Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie, cerveau et reins.
- Voies d'exposition** : *Inhalation:* OUI *Absorption cutanée:* OUI *Peau & Yeux:* OUI *Ingestion:* OUI
- Propriétés irritantes du produit** : Irritant cutané modéré. Irritant léger pour les yeux.
- Données toxicologiques** : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL<sub>50</sub> (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL<sub>50</sub></u>	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
solvant Stoddard	> 5,5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
Triméthyl-1,3,5 benzène	24 mg/L (vapeur)	23 000 mg/kg	> 3160 mg/kg
xylène	6350 ppm (27,6 mg/L) (vapeur)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
1,2,4-triméthylbenzène	18 mg/L (vapeur)	5000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Solvant naphta (pétrole)	> 17,1 mg/L (brouillard)	> 6000 mg/kg	> 3160 mg/kg
Naphtalène	P/D	490 mg/kg (rat) 533 mg/kg (souris)	> 20 000 mg/kg
triméthylbenzène	18 - 24 mg/L (vapeur)	8970 mg/kg	> 3160 mg/kg

- Statut de cancérogène** : Contient de la naphtaline. La naphtaline est classée comme cancérogène Group 2B par IARC et Group 2 (Reasonably anticipated) par NTP.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : Ce produit contient du xylène. Le xylène risque de causer des effets fétotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, basé sur des données animales.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Pas d'information disponible.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : P/D
- Autres dangers importants** : Ce produit est un dépresseur du SNC. La dépresssion du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes. Troubles sanguins.

**SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- Écotoxicité** : Ce produit contient des polluants marins.  
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: solvant Stoddard; Naphta de pétrole; Triméthyl-1,3,5 benzène; xylène; 1,2,4-triméthylbenzène; Triméthylbenzène; Naphtalène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

**Données Écotoxicité:**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les poissons</b>		
		<b>CL50 / 96h</b>	<b>NOEL / 21 jour</b>	<b>Facteur M</b>
solvant Stoddard	8052-41-3	2,1 - 4,2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	12,52 mg/L (poisson rouge)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	8,2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	7,78 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	3,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0,96 mg/L (saumon rose)	0,12 mg/L/40 jours	1
triméthylbenzène	25551-13-7	7,72 mg/L (Vairon à grosse tête) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les daphnias</b>		
		<b>CE50 / 48h</b>	<b>NOEL / 21 jours</b>	<b>Facteur M</b>
solvant Stoddard	8052-41-3	0,42 - 2,3 mg/L (daphnie magna)	0,1 - 0,37 mg/L	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 9,56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	3,6 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	1,1 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	3,4 mg/L (daphnie magna)	0,22 - 0,6 mg/L	Aucun(e).
triméthylbenzène	25551-13-7	2,7 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	0,4 mg/L (Références croisées)	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<b>Toxicité pour les algues</b>		
		<b>EC50 / 96h or 72h</b>	<b>NOEC / 96h or 72h</b>	<b>Facteur M</b>
solvant Stoddard	8052-41-3	0,58 - 1,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,16 mg/L/72hr	Aucun(e).
Triméthyl-1,3,5 benzène	108-67-8	3,191 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	3,2 - 4,9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	2,356 mg/L/96hr (algues vertes) (QSAR)	P/D	Aucun(e).
Solvant naphta (pétrole)	64742-94-5	7,2 mg/L/72hr (algues vertes)	0,22 mg/L/72hr	Aucun(e).
Naphtalène	91-20-3	0,4 mg/L/72hr (Skeletonema costatum)	P/D	1
triméthylbenzène	25551-13-7	5,7 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	0,38 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).

**Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

**Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.  
 Contient les substances chimiques suivantes, qui sont considérées comme intrinsèquement biodégradables: solvant Stoddard; xylène.  
 Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables:  
 Triméthyl-1,3,5 benzène; Naptha de pétrole; 1,2,4-triméthylbenzène; Naphtalène;  
 Triméthylbenzène.

**Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Components</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Triméthyl-1,3,5 benzène (CAS 108-67-8)	3,6 - 3,93	23 - 328
xylène (CAS 1330-20-7)	3,12 - 3,2	50 - 58
triméthylbenzène (CAS 25551-13-7)	3,63	42 - 328 (carpe commune)
Solvant naphta (pétrole) (CAS 64742-94-5)	> 3, < 6,5	P/D
solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3,16 - 7,06	P/D
Naphtalène (CAS 91-20-3)	3,7	427 (Vairon à grosse tête)
1,2,4-triméthylbenzène (CAS 95-63-6)	3,78	31 - 275

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**


**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1268	PRODUITS PÉTROLIERS, N.S.A.	3	III	
<b>Canada (TMD)</b> <b>Renseignements supplémentaires</b>	Non réglementé pour expédition terrestre ou ferroviaire si emballé dans des petits contenants (450 Litres ou moins chacun). L'article 1.33 de la réglementation est une exemption permettant le transport de ce produit dans des petits contenants sans être réglementés. Note: Ce produit contient des polluants marins. Ce produit contient : solvant Stoddard; Naptha de pétrole.				

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

Étiquetage:

Attention! Liquide et vapeur combustible. Nocif en cas d'inhalation. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Provoque une irritation cutanée. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Si ingéré, ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

#### **Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

#### **Renseignement fédéral É.-U.:**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 SNC: Système nerveux central  
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 Inh: Inhalation  
 IUCLID: Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 MSHA: Mine Safety and Health Administration  
 S/O: Sans objet  
 P/D: Pas disponible  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NOEC: Concentration sans effet observé  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

#### **Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.  
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.  
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).  
 4. Fiches signalétiques du fabricant.  
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><b><u>Préparée pour :</u></b>                  Radiator Specialty Co. of Canada                  1711 Aimco Blvd.                  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7                  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)                  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b><u>Préparée par :</u></b>                  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 08/07/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 07/04/2016

**No de révision**

: 4

**Informations de révision**

: sections de la FDS mises-à-jour:  
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

**FIN DU DOCUMENT**